Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 16.02.2023 Numéro de version 14 (remplace la version 13) Révision: 16.02.2023

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

• **1.1 Identificateur de produit**

• **Nom du produit: Chemoclor flüssig**

• Code du produit: 0586
• UFI: ETHH-4V8R-0H0F-4MWQ
• **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
• **Emploi de la substance / de la préparation**
Traitement de l'eau
Groupe 1: Désinfectants et produits biocides.
Type de produit 2: Désinfectants et algicides non destinés à l'application directe à l'homme ou aux animaux.

• **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
• **Producteur/fournisseur:**

Allemagne:
Chemoform AG
Bahnhofstr. 68, D-73240 Wendlingen
Tel. +49 7024 4048-0, Fax. +49 7024 4048-2800, E-Mail. info@chemoform.com

Suisse:
CF Pool & Chemie AG
Silostrasse 3
CH-5606 Dintikon
Tel. +41 (0)56 675 32 70
www.chemoform.com

• **Service chargé des renseignements:** datenblatt@chemoform.com
• **1.4 Numéro d'appel d'urgence** Tox Info Suisse, Tel: 145

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

• **2.1 Classification de la substance ou du mélange**
• **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**


corrosion

Met. Corr.1	H290 Peut être corrosif pour les métaux.
Skin Corr. 1B	H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
Eye Dam. 1	H318 Provoque de graves lésions des yeux.


environnement

Aquatic Acute 1	H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
Aquatic Chronic 1	H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

• **2.2 Éléments d'étiquetage**
• **Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
• Pictogrammes de danger


GHS05 GHS09

• Mention d'avertissement Danger

• Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:
hypochlorite de sodium, solution
• Mentions de danger
H290 Peut être corrosif pour les métaux.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité
selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 16.02.2023 Numéro de version 14 (remplace la version 13) Révision: 16.02.2023

Nom du produit: Chemoclor flüssig

(suite de la page 1)

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

• Conseils de prudence

P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P260	Ne pas respirer les brouillards/vapeurs/aérosols.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

• **Indications complémentaires:**
EUH031 Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.
EUH206 Attention! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Peut libérer des gaz dangereux (chlore).
• **2.3 Autres dangers**
• **Résultats des évaluations PBT et vPvB**
• PBT: Non applicable.
• vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

• **3.2 Mélanges**
• **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

• **Composants dangereux:**

CAS: 7681-52-9 EINECS: 231-668-3 Numéro index: 017-011-00-1	hypochlorite de sodium, solution Met. Corr.1, H290; Skin Corr. 1B, H314; Aquatic Acute 1, H400 (M=100); Aquatic Chronic 1, H410 (M=10); STOT SE 3, H335, EUH031 Limite de concentration spécifique: EUH031: C ≥ 5 %	≥10-<20%
CAS: 1310-73-2 EINECS: 215-185-5 Numéro index: 011-002-00-6 Reg.nr.: 01-2119457892-27-XXXX	hydroxyde de sodium Met. Corr.1, H290; Skin Corr. 1A, H314 Limites de concentration spécifiques: Skin Corr. 1A; H314: C ≥ 5 % Skin Corr. 1B; H314: 2 % ≤ C < 5 % Skin Irrit. 2; H315: 0,5 % ≤ C < 2 % Eye Irrit. 2; H319: 0,5 % ≤ C < 2 %	0,5-1%

• **SVHC**
• substances actives

7681-52-9 hypochlorite de sodium, solution: 12-15% Aktivchlor
• **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

• **4.1 Description des mesures de premiers secours**
• **Remarques générales:**
Autoprotection du secouriste d'urgence.
Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
• **Après inhalation:**
Amener les sujets à l'air frais et les garder au calme.
En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
• **Après contact avec la peau:**
Envoyer immédiatement chercher un médecin.
Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
• **Après contact avec les yeux:**
Envoyer immédiatement chercher un médecin.
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.
• **Après ingestion:**
Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.
Administrer du charbon médicinal.
Boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité
selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 16.02.2023 Numéro de version 14 (remplace la version 13) Révision: 16.02.2023

Nom du produit: Chemoclor flüssig

(suite de la page 2)

- **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:**
Eau
Eau pulvérisée
Mousse
Dioxyde de carbone
Poudre d'extinction
Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange** Chlorure d'hydrogène (HCl)
- **5.3 Conseils aux pompiers**
- **Equipement spécial de sécurité:**
Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
Porter un vêtement de protection totale.
Porter un appareil de protection respiratoire.
- **Autres indications**
Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.
Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Porter un vêtement personnel de protection.
Tenir à l'écart toute personne présente et rester dans le sens du vent.
Porter un appareil de protection respiratoire.
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**
Condenser les gaz, les vapeurs, le brouillard en pulvérisant de l'eau.
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.
Diluer avec beaucoup d'eau.
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Utiliser un neutralisant.
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
Assurer une aération suffisante.
- **6.4 Référence à d'autres rubriques**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
En cas de traitement thermique ou d'usinage avec enlèvement de copeaux, il faut prévoir des systèmes d'aspiration sur les machines de traitement.
Veiller à une aspiration convenable sur les machines de traitement.
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.
- **Préventions des incendies et des explosions:** Le produit n'est pas inflammable.

- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:
Matériau approprié pour réservoirs et conduites: acier doux.
Matériau approprié pour réservoirs et conduites: revêtement intérieur en verre.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 16.02.2023 Numéro de version 14 (remplace la version 13) Révision: 16.02.2023

Nom du produit: Chemoclor flüssig

(suite de la page 3)

Prévoir des sols résistant aux solutions alcalines.
Empêcher de façon sûre la pénétration dans le sol.
Prévoir la ventilation des emballages.
Matériau ne convenant pas pour les emballages: l'aluminium.
- Indications concernant le stockage commun: Ne pas stocker avec des acides.
- Autres indications sur les conditions de stockage:
Conserver les emballages dans un lieu bien aéré.
Protéger contre les effets de la lumière.
Tenir les emballages hermétiquement fermés.
- Température maximale de stockage: 25 °C
- Température minimale de stockage: 15 °C
- Classe de stockage: 8 B
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **8.1 Paramètres de contrôle**
- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

1310-73-2 hydroxyde de sodium (0,5-1%)

VLEP (France) Valeur à long terme: 2 mg/m³

VME (Suisse) Valeur momentanée: 2 e mg/m³
Valeur à long terme: 2 e mg/m³
SSc;

- Remarques supplémentaires: Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- **8.2 Contrôles de l'exposition**
- **Contrôles techniques appropriés** Sans autre indication, voir point 7.
- **Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**
- Mesures générales de protection et d'hygiène:
Protection préventive de la peau avec une crème de protection.
Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
- Protection respiratoire: Filtre B
- Protection des mains:



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.
- Matériau des gants
Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.
- Temps de pénétration du matériau des gants
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- Pour le contact permanent, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:
Caoutchouc nitrile
Gants en PVC
Gants en caoutchouc
- Des gants dans les matériaux suivants ne sont pas appropriés:
Gants en tissu épais
Gants en cuir
- Protection des yeux/du visage
Protection du visage

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 16.02.2023 Numéro de version 14 (remplace la version 13) Révision: 16.02.2023

Nom du produit: Chemoclor flüssig

(suite de la page 4)



Lunettes de protection hermétiques

- Protection du corps:
  Vêtement de protection étanche
  Bottes

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

- **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**
- **Indications générales**

• État physique	Liquide
• Couleur:	Jaune clair
• Odeur:	De chlore
• Seuil olfactif:	Non déterminé.
• Point de fusion/point de congélation:	-30 °C
• Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Non déterminé.
• Inflammabilité	Non applicable.
• Limites inférieure et supérieure d'explosion	
• Inférieure:	Non déterminé.
• Supérieure:	Non déterminé.
• Point d'éclair	Non applicable.
• Température de décomposition:	40 °C
• pH à 20 °C	12
• Viscosité:	
• Viscosité cinématique	Non déterminé.
• Dynamique:	Non déterminé.
• Solubilité	
• l'eau:	Entièrement miscible
• Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	Non déterminé.
• Pression de vapeur:	Non déterminé.
• Densité et/ou densité relative	
• Densité:	Non déterminée.
• Densité relative	Non déterminé.
• Densité de vapeur:	Non déterminé.

- **9.2 Autres informations**
- **Aspect:**

• Forme:	Liquide

- **Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité**

• Température d'auto-inflammation	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
• Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif.
• Teneur en solvants:	
• Teneur en substances solides:	0,0 %

- **Changement d'état**

• Taux d'évaporation:	Non déterminé.

- **Informations concernant les classes de danger physique**

• Substances et mélanges explosibles	néant
• Gaz inflammables	néant
• Aérosols	néant
• Gaz comburants	néant
• Gaz sous pression	néant
• Liquides inflammables	néant
• Matières solides inflammables	néant
• Substances et mélanges autoréactifs	néant
• Liquides pyrophoriques	néant
• Matières solides pyrophoriques	néant
• Matières et mélanges auto-échauffants	néant
• Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau	néant

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité
selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 16.02.2023 Numéro de version 14 (remplace la version 13) Révision: 16.02.2023

Nom du produit: Chemoclor flüssig

(suite de la page 5)

• Liquides comburants	néant
• Matières solides comburantes	néant
• Peroxydes organiques	néant
• Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	Peut être corrosif pour les métaux.
• Explosibles désensibilisés	néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

• **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
• **10.2 Stabilité chimique**
• **Décomposition thermique/conditions à éviter:**
Décomposition thermique autocatalysée.
Pour éviter la décomposition thermique, ne pas surchauffer.
• **10.3 Possibilité de réactions dangereuses**
Réagit aux acides en formant du chlore.
Réactions au contact des agents de réduction.
• **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
• **10.5 Matières incompatibles:**
Attention! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Peut libérer des gaz dangereux (chlore).
• **10.6 Produits de décomposition dangereux:**
Chlore
Composés chlorés

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

• **11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**
• **Toxicité aiguë** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
• Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

7681-52-9 hypochlorite de sodium, solution

Oral	LD50 > 5.000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50 > 5.000 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50 > 10,5 mg/l (rat)

1310-73-2 hydroxyde de sodium

LC50 125 mg/l (Danio rerio (Zebrabärbling))
LD50 2.000 mg/kg (rat)

• **Corrosion cutanée/irritation cutanée** Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
• **Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Provoque de graves lésions des yeux.
• **11.2 Informations sur les autres dangers**
• **Propriétés perturbant le système endocrinien**
Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

• **12.1 Toxicité**
• **Toxicité aquatique:**

7681-52-9 hypochlorite de sodium, solution

EC50 28 mg/l (Selenastrum capricornutum (Grünalge))
2,1 mg/l (daphnia)
LC50 0,22 mg/l (Danio rerio (Zebrabärbling))

1310-73-2 hydroxyde de sodium

EC50 76 mg/l (daphnia)

• **12.2 Persistance et dégradabilité**
Produit inorganique. N'est pas éliminable de l'eau par des procédures de nettoyage biologiques.
• **12.3 Potentiel de bioaccumulation**
Vu le coefficient de distribution n-Octanol/eau, une accumulation significative dans les organismes n'est pas probable.
• **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
• **12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**
• **PBT:** Non applicable.

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 16.02.2023 Numéro de version 14 (remplace la version 13) Révision: 16.02.2023

Nom du produit: Chemoclor flüssig

(suite de la page 6)

- **vPvB:** Non applicable.
- **12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**
  Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.
- **12.7 Autres effets néfastes**
- **Remarque:** Très toxique chez les poissons.
- **Autres indications écologiques:**
- Indications générales:
  Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant
  Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
  Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées ou le collecteur.
  Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.
  Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.
  Très toxique pour organismes aquatiques.
  Jeter de plus grandes quantités dans la canalisation ou les eaux peut mener à une augmentation de la valeur du pH. Une valeur du pH élevée est nocive pour les organismes aquatiques. Dans la dilution de la concentration utilisée, la valeur du pH est réduite considérablement: après l'utilisation du produit, les eaux résiduaires arrivant dans la canalisation ne sont que faiblement polluantes pour l'eau.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation:**
  Doit faire l'objet d'un traitement spécial conformément aux prescriptions légales.
  Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
- **Emballages non nettoyés:**
- Recommandation:
  Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.
  Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être évacués de la même manière que le produit.
- Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- **14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification**
- **ADR, IMDG, IATA** UN1791
- **14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**
- **ADR** 1791 HYPOCHLORITE EN SOLUTION, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT
- **IMDG** HYPOCHLORITE SOLUTION (sodium hypochlorite, solution), MARINE POLLUTANT
- **IATA** HYPOCHLORITE SOLUTION
- **14.3 Classe(s) de danger pour le transport**
- **ADR, IMDG**



- Classe 8 Matières corrosives.
- Étiquette 8

- **IATA**



- Class 8 Matières corrosives.
- Label 8
- **14.4 Groupe d'emballage**
- **ADR, IMDG, IATA** II

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 16.02.2023 Numéro de version 14 (remplace la version 13) Révision: 16.02.2023

Nom du produit: Chemoclor flüssig

(suite de la page 7)

• **14.5 Dangers pour l'environnement**	
• **Marine Pollutant:**	Signe conventionnel (poisson et arbre)
• **Marquage spécial (ADR):**	Signe conventionnel (poisson et arbre)
• **14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**	Attention: Matières corrosives.
• Numéro d'identification du danger (Indice Kemler):	80
• No EMS:	F-A,S-B
• Segregation groups	(SGG8) Hypochlorites
• Stowage Category	B
• Segregation Code	SG20 Stow "away from" SGG1-acids
• **14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**	Non applicable.

• **Indications complémentaires de transport:**

• ADR	
• Quantités exceptées (EQ):	E2
• Quantités limitées (LQ)	1L
• Quantités exceptées (EQ)	Code: E2 Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml Quantité maximale nette par emballage extérieur: 500 ml
• Catégorie de transport	2
• Code de restriction en tunnels	E

• IMDG	
• Limited quantities (LQ)	1L
• Excepted quantities (EQ)	Code: E2 Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 500 ml
• **"Règlement type" de l'ONU:**	UN 1791 HYPOCHLORITE EN SOLUTION, 8, II, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

• **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
822.115, Jugendarbeitsschutzverordnung - ArGV 5 und 822.115.2, Verordnung des WBF über gefährliche Arbeiten für Jugendliche sind zu beachten.
ArGV 1 und 822.111.52, Verordnung des WBF über gefährliche und beschwerliche Arbeiten bei Schwangerschaft und Mutterschaft sind nicht zutreffend.

• **Directive 2012/18/UE**
• Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
• Catégorie SEVESO E1 Danger pour l'environnement aquatique
• Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 100 t
• Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 200 t

• **Prescriptions nationales:**

• Classe de pollution des eaux: Classe de pollution des eaux 2 (Classification propre): polluant.
• VOC (CE) 0,00 %
• VOCV (CH) 0,00 %
• **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

• Phrases importantes
H290 Peut être corrosif pour les métaux.
H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH031 Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité
selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 16.02.2023 Numéro de version 14 (remplace la version 13) Révision: 16.02.2023

Nom du produit: Chemoclor flüssig

(suite de la page 8)

• Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008
La classification du mélange s'appuie généralement sur la méthode de calcul en utilisant les données des substances conformément au règlement (CE) n° 1272/2008.

• **Acronymes et abréviations:**
RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer
ICAO: International Civil Aviation Organisation
ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
SVHC: Substances of Very High Concern
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
Met. Corr.1: Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux – Catégorie 1
Skin Corr. 1A: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1A
Skin Corr. 1B: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1B
Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1
STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3
Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1
Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 1